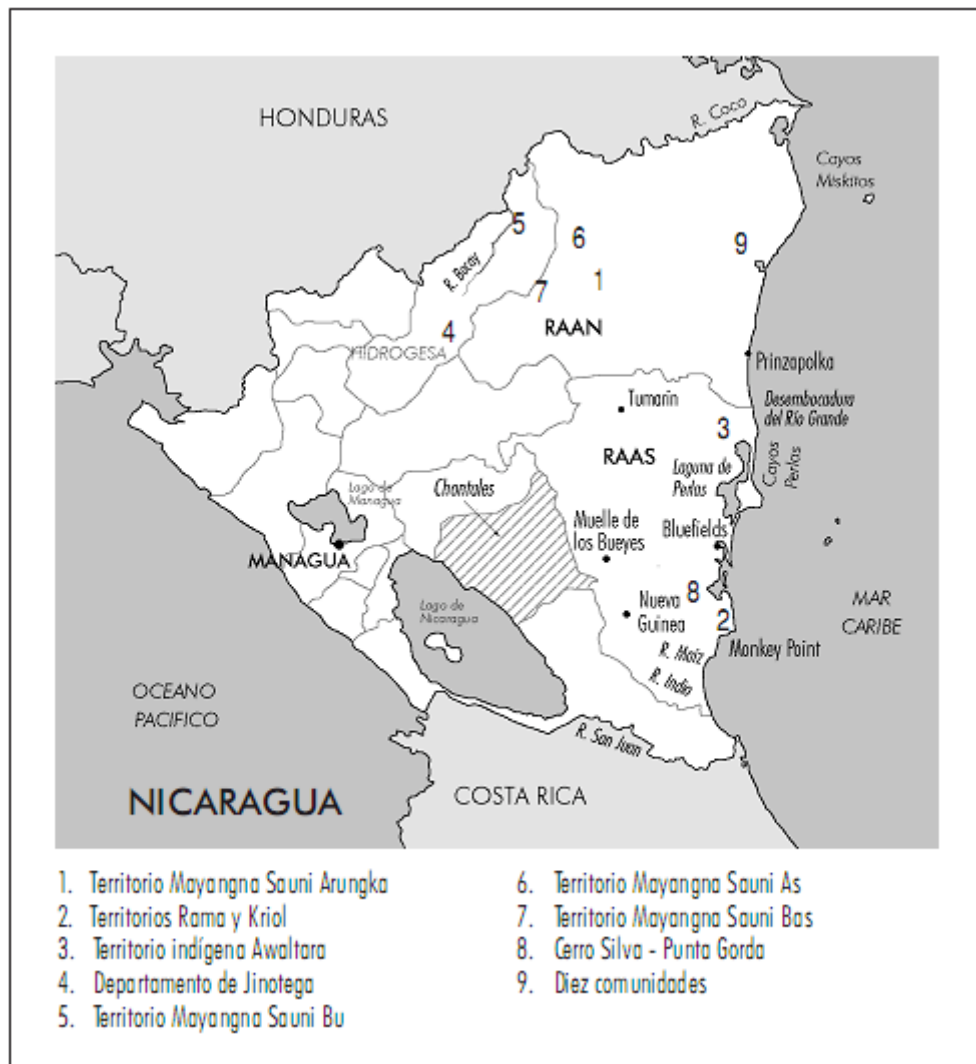


Les sept peuples autochtones du Nicaragua se répartissent, culturellement et historiquement, entre le Pacifique où se trouvent les chorotega (221 000), les cacaopera ou matagalpa (97 500), les ocanxiu ou sutiaba (49 000) et les nahoa ou náhuatl (20 000) et, d'autre part, sur la côte caraïbe (ou Atlantique), où habitent les miskitu (150 000), les sumu-mayangna (27 000) et les rama (2 000). D'autres peuples jouissent de droits collectifs dans la Constitution politique du Nicaragua (1987) : ce sont les afrodescendants, appelés "communautés ethniques" dans la législation nationale. Ils comprennent les créoles ou kriol (43 000) et les garífuna (2 500).

Des initiatives ont été prises pour régler et améliorer l'autonomie générale, comme la Loi des Langues de 1993 ; la Loi Générale de Santé de 2003 qui promeut le respect des modèles communautaires de santé ; la Loi 445 du Régime de propriété Commune des Peuples Autochtones et Communautés Ethniques des régions Autonomes de la Côte Atlantique du Nicaragua et des fleuves Bocay, Coco, Indio et Maíz - qui clarifie également à partir de 2003, le droit à l'autonomie gouvernementale dans les communautés et territoires titulaires - et la Loi Générale d'Éducation de 2006 qui reconnaît un Système Éducatif Autonome Régional (SEAR). Le Nicaragua a voté en faveur de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones en 2007 et ratifié en 2010 la Convention 169 de l'OIT.

En 1979, le Front Sandiniste de Libération Nationale (FSLN) a pris le pouvoir au Nicaragua, devant affronter plus tard un front armé soutenu par les États-Unis. Les peuples autochtones de la Côte caraïbe, principalement les miskitu, ont participé à ce front. En 1987, et pour en finir avec la résistance autochtone, le FSLN crée les Régions Autonomes de l'Atlantique Nord et Sud (RAAN/RAAS), basées sur une Nouvelle Constitution Politique et un Statut d'Autonomie (la Loi 28). En 1990, le FSLN perd les premières élections démocratiques nationales du Nicaragua en faveur de l'Union Nationale Opposante (UNO), de tendance libérale. Son gouvernement est à l'origine de la création d'aires protégées sur les territoires autochtones. Toutefois, aucun gouvernement n'a réussi à stopper l'avancée de la frontière agricole, des titres supplémentaires et de la réforme agraire sont encore donnés, y compris dans les régions autonomes, où on peut affirmer qu'il n'y a pas de terres d'État. Daniel Ortega, leader historique du FSLN, est revenu à la présidence en 2007 et vient de commencer son troisième mandat présidentiel qui se termine en 2016.



La Constitution du Nicaragua ne permet pas la réélection du président, ni la possibilité d'occuper ce poste pendant plus de deux mandats. Toutefois, les magistrats de la Cour Suprême affiliés au FLSN ont statué, en 2009, en faveur de la réélection du président de la République qui a eu lieu en 2011. Le Conseil suprême électoral, également dominé par les alliés du FSLN, a aussi reconnu au FSLN la majorité absolue à l'Assemblée nationale (63%), laissant une société divisée, creusant l'écart entre ceux qui soutiennent les politiques du parti au pouvoir et l'opposition. Les rares observateurs admis dans le processus, y compris l'Union européenne, ont remis en question le processus électoral pour ne pas avoir respecté les garanties minimales de participation, le pluralisme et la transparence. Cet événement a été neutralisé par les magistrats du Conseil Suprême électoral, qui valorisent ce processus électoral comme l'un des plus transparents de l'histoire du Nicaragua.

Comme lors des précédentes élections, YATAMA, le parti politique des Miskitu, s'est allié avec le FLSN au moyen de négociations entretenues par son leader et député de la RAAN, Brooklyn Rivera. Comme il est coutume, les mayangna et les miskitu vivent en conflits territoriaux et politiques. De façon stratégique pour attirer les voix mayangna, Rivera a offert à Noe Coleman, un jeune et renommé président du territoire Mayangna Sauni Arungka, un poste de député adjoint qui, espérant influencer les politiques nationales en faveur de la nation mayangna, a quitté son poste de chef traditionnel. Peu après les élections nationales, Brooklyn Rivera a commencé à critiquer

le favoritisme des dirigeants du FLSN et leurs intérêts dans la Côte Caraïbe, ce qui met de nouveau en doute l'alliance électorale, cette fois-ci en vue des élections municipales de 2012.

Au Nicaragua, la coopération bilatérale ne cesse de diminuer suite à une critique de la réduction des espaces démocratiques et à la crise financière en Europe. L'Autriche, la Norvège et l'Allemagne ont décidé cette année de retirer leur coopération et l'Allemagne garde seulement un programme très réduit sans lien avec les affaires autochtones. Cependant, plusieurs donateurs maintiennent une présence mineure et indirecte par l'intermédiaire d'agences multilatérales ou de programmes régionaux.

Quelques fonds bilatéraux existent toujours, avec l'aval du gouvernement national, par l'intermédiaire du Fonds Commun d'Appui à la Société civile pour la Gouvernabilité Démocratique au Nicaragua. Lorsqu'en 2011, l'ONG danoise IBIS a pris la gestion de ce fonds, il a été précisé, ce qui est une nouveauté, qu'il y aurait une priorité pour les projets en faveur des peuples autochtones, ce qui représente un enjeu pour les ONG nationales qui ont opté pour le Fonds, car elles se trouvent obligées d'obtenir l'autorisation préalable des personnes favorisées.

Processus législatifs

La Convention 169 de l'OIT est entrée en vigueur au Nicaragua le 25 août 2011. Toutefois, malgré cette reconnaissance, dans la pratique les changements n'ont pas été considérables.

Pour compléter la Loi sur la Santé, la Loi de Médecine traditionnelle a été adoptée. Elle vise à reconnaître, respecter, protéger et promouvoir les pratiques et expressions de la médecine traditionnelle ancestrale autochtone et afrodescendante, ainsi que l'exercice du droit à la santé adapté et interculturel, en établissant des garanties conformes qui correspondent à l'État pour son développement.

Quelques mois avant les élections nationales, la Région Autonome de l'Atlantique Sud (RAAS) a été réduite de presque moitié par un Décret présidentiel qui a exclu trois municipalités du régime autonome (El Rama, Nueva Guinea et Muelle de los Bueyes), ce qui représente une stratégie électorale du FLSN. Bien que cet acte soit inconstitutionnel, si cette erreur n'est pas réparée par le travail des victimes, elle pourrait affecter la législation de la juridiction des régions autonomes, comme la Loi 445, dont le processus de titularisation n'est pas terminé dans la RAAS. La réduction de la RAAS se situerait dans le département de Chontales, une partie déjà titularisée du territoire rama et kriol.

La Loi des Frontières ayant été promulguée l'an dernier, on commence à tirer ses conséquences. L'Armée, qui joue désormais un rôle sans précédent dans la gestion des ressources naturelles, a empêché durant des mois les communautés rama et kriol de couper du bois pour la construction de leurs maisons communales cofinancées par le Programme d'Appui pour le Secteur de l'Environnement (PASMA - Programa de Apoyo al Sector Medio Ambiente) de l'Ambassade du Danemark.

Le processus de réforme du statut d'autonomie régionale (loi 28), qui, du point de vue des peuples autochtones et afrodescendants doit lier leurs structures politiques communales et territoriales directement avec le régional (voir les éditions antérieures du *Monde Autochtone*) sans dépendre des partis politiques, est redevenu un sujet de discussion, mais il semble incertain qu'il se concrétise avant que tous les territoires aient été titularisés et que les différends entre YATAMA, le FLSN et les autorités traditionnelles sur le leadership politique dans ces territoires ait été réglé.

Le mouvement autochtone et les institutions de l'État

Cette année, le FSLN et YATAMA sont intervenus dans les structures politiques traditionnelles de divers gouvernements et territoires autochtones afin de prendre le contrôle politique. Parmi eux, on peut citer : le territoire mère de la nation mayangna, Sauni As ; le territoire de Laguna de Perlas, Awaltara, Diez Comunidades, les trois territoires du régime spécial (voir la carte) et le gouvernement autochtone du peuple Sutiaba (les militants du FLSN marginalisant son Conseil des Anciens). Au cours de l'année, les dénonciations, les déclarations de *persona non-grata* et les comparaisons avec des actes de dictateurs se sont multipliées de la part des autorités traditionnelles.

En conclusion au procès de transfert de fonds publics des gouvernements territoriaux (contre les gouvernements municipaux), jusqu'à 20 000 dollars américains ont été reconnus à quelques territoires titulaires, conformément à la Loi 445. L'ingérence du Conseil du Développement de la Côte Caraïbe et de son secrétariat était cependant évidente, avançant leur manque de pouvoir décisionnel sur leur utilisation, ce qui a paru aux gouvernements territoriaux comme « manquant de respect envers leur droit à l'autodétermination »¹.

Le processus de démarcation et de titularisation des territoires autochtones et afro descendants

La Commission Nationale de Démarcation et Titularisation (*Comisión Nacional de Demarcación y Titulación* - CONADETI) ne s'est pas réunie de toute l'année et plusieurs postes sont arrivés à échéance. Mais dans la pratique, de nombreux fonctionnaires sans attribution continuent à intervenir de façon irrégulière dans la définition des autorités, agissant sur la configuration des territoires.

La seule initiative de l'État et de la CONADETI pour appliquer la Loi 445 a été la tentative de remettre le titre de propriété communale au territoire multiethnique de Laguna de Perlas, dans la RAAS. Le 9 octobre, cependant, deux des 12 communautés initialement alliées, Tasbapounie et Marshall Point (qui agissent aujourd'hui en tant que gouvernement indépendant), ont présenté un *Recours en amparo* (inconstitutionnalité) contre le Président de la République, le Président de la CONADETI, le député pour la RAAN à l'Assemblée nationale, le coordinateur du Conseil du Développement de la Côte Caraïbe (CDC), le représentant du Pouvoir Citoyen de la RAAS, la Ministre adjoint de l'Administration de la Propriété et le représentant du Secrétariat pour le Développement de la Côte Caraïbe (SDC). Ces deux communautés ont considéré l'initiative comme de la propagande politique électorale et le recours concerne l'émission et la délivrance du titre qui correspond à presque la moitié de celui demandé par ces communautés, correspondant à leur forêt intacte, aux zones qui seront inondées avec la construction du barrage hydro-électrique de Tumarín, et aux zonesensemencées par une entreprise avec des palmiers à huile. Ils soutiennent en plus que les autorités sans attribution ont légitimé les autorités communales et territoriales obéissant aux intérêts politiques du FLSN. Le Centre Nicaraguayen des Droits de l'Homme (CENIDH) a réalisé un rapport sur ce cas pour le soumettre à la Commission Interaméricaine de Droits de l'Homme (CIDH). En conséquence de ces actes, il existe maintenant 2 listes d'autorités communales et territoriales enregistrés dans le registre de la RAAN. Ces conditions ont entravé le

développement normal des activités de démarcation et de titularisation.

Après les élections nationales, le Président de la CONADETI a donné son aval pour le plan de *saneamiento* du Gouvernement Territorial Rama et Kriol (GTR-K), également dans la RAAS. Il s'agit de la première initiative de résolution des conflits concernant la possession de terres avec des tiers dans un territoire déjà titulaire, ce qui correspond à la dernière étape du processus de titularisation et de démarcation conformément à la Loi 445. Le GTR-K peut ainsi appliquer, en 2012, son « Guide de Cohabitation Économique et Sociale », ce qui signifie la possibilité d'offrir des titres de cohabitation aux paysans métis sans droit ni titre de propriété valide, mais situé au sein de leur territoire. Conformément à la Loi 445, ces colons devront abandonner le territoire sans compensation, ou alors payer un loyer à la communauté autochtone. De son côté, l'État est doublement incapable de résoudre la situation. Il ne trouve pas d'alternatives de subsistance pour les colons, il ne peut pas autoriser leur présence permanente dans les propriétés communales, et la législation sur les zones protégées ne permet pas non plus à l'État de titulariser des propriétés individuelles dans ces zones. Mais pour être reconnu comme propriétaire de son territoire, le GTR-K peut céder à un tiers le droit d'y rester selon des règles environnementales et socialement raisonnables, promouvant, de cette manière, des alliances interculturelles avec l'idée de freiner ensemble les futurs processus de colonisation. Il espère ainsi éviter un conflit social incontrôlable sur son territoire et construire un modèle pour les autres.

Alors que le *saneamiento* des territoires ne progresse pas, les conflits dans la frontière agricole, où la situation est tendue, continuent à faire des victimes. Quatre mayangnas à Jinotega ont été assassinés dans le territoire Mayangna Sauni Bu. Ils avaient déjà été menacés par un groupe d'envahisseurs. La coopération allemande (GIZ) a appuyé le processus de *saneamiento* dans les deux territoires Mayangna Sauni As et Bas dans la RAAN. La position de leurs Assemblées est que tous les tiers sans titre valide doivent partir ou être expulsés. Un premier cas s'est résolu par une dénonciation judiciaire sans intervention de la CONADETI. Dans la RAAN, Mayangna Sauni Arungka a aussi essayé le *saneamiento*.

Hors des régions autonomes, dans le centre-nord du pays, les chorotegas ont dénoncé l'année dernière le manque de respect fait à leurs propriétés communales dans une analyse cadastrale du Programme d'Ordonnance de la Propriété (PRODEP), financée par les fonds de la banque Interaméricaine de Développement et la Banque Mondiale. En conséquence, le Procureur Général de la république a financé, en 2011, des études du point de vue des droits autochtones afin de vérifier et reconnaître les fautes ou erreurs qui pourraient exister dans la conception du projet et pour effectuer les ajustements appropriés. L'étude sur le territoire des chorotegas de Telpaneca révèle que son titre réel est plus grand que tout le municipe du même nom. C'est un manque regrettable, ces études nient le fait que ce territoire et bien d'autres du peuple chorotega se localisent au sein de la juridiction de la Loi 445². En ne mentionnant pas la possibilité légale de profiter de la Loi 445, elle cache la possibilité d'élargir la zone de la propriété communale actuellement titularisée. De plus, les titres accordés par la CONADETI définissent que les propriétés communales ou territoriales correspondent à des juridictions politiques des gouvernements indigènes. Cette situation oblige l'État à conclure des accords pour la gestion conjointe des zones protégées sur leurs territoires et redistribuer le pouvoir politique avec les municipalités.

Projets de « développement » et ressources naturelles

A mesure que les peuples autochtones et afro descendants ont consolidé leurs territoires et leurs gouvernements territoriaux sur la Côte Caraïbe, y compris avec des droits sur les ressources naturelles, des entreprises internationales intéressées dans l'exploitation de ces ressources sont arrivées. L'entreprise israélienne RKA A.L Ltd, avec laquelle plusieurs gouvernements territoriaux de la RAAS ont déjà signé, selon l'investisseur lui-même, mais pas toujours avec la connaissance ou l'approbation des Assemblées territoriales, ce qui invalide ces accords. Tout indique que la stratégie de RKA est de coopter les leaders territoriaux, en les attirant avec des voyages internationaux, des avantages individuels et en commençant par offrir des projets de développement relativement raisonnables, comme en agriculture, par exemple. Cependant, les contrats que la société leur a fait signer consistent en une livraison irrévocable de la gestion de toutes les ressources naturelles des territoires, empêchant pour toujours un processus de développement économique propre basé sur les principes de la libre détermination. Les affaires envisagées sont, entre autres, l'exploitation minière, forestière, la pêche, l'exploitation de pétrole et des contrats liés au marché du carbone.

L'État nicaraguayen a établi, il y a deux ans, deux contrats d'exploration et d'exploitation de pétrole et de réserves de gaz naturel sur la plateforme maritime de la Caraïbe nicaraguayenne avec les entreprises américaines MKJ Explorations internationales S.A. (maintenant Noble Energy). Cette entreprise a terminé la première Étude d'Impact Environnemental sur la phase d'exploration de la Banque Tyra et Isabel, sur la base de six audiences publiques dans la RAAN/S, auxquelles ont participé seulement quelques leaders, ONG et institutions de l'État. Soutenue par les institutions de l'État, l'entreprise considère cette activité comme une consultation publique des peuples autochtones ; cependant ils n'ont pas réalisé de processus de consultation dans toutes les communautés qui seront affectées, ni dans tous les groupes importants, comme les plongeurs, les pêcheurs, les *pikineras* (femmes ramassant les fruits de mer), aînés et guides spirituels. Mais certaines communautés ne veulent pas non plus participer à l'étude, parce qu'elles n'ont pas été prises en compte lors de l'octroi des concessions.

Le Programme de développement de la Côte Caraïbe, avec un fonds fiduciaire de la Coopération Britannique géré par la Banque Mondiale (BM) et axé sur la fourniture d'infrastructures physiques conformes aux priorités des gouvernements territoriaux autochtones, a subi plusieurs problèmes. A la fin de l'année 2011, le processus avait déjà supporté trois années d'études et de négociations sur les accords institutionnels, mais sans mise en application, ce qui laisse moins d'un an pour le finaliser. Oxfam Grande-Bretagne, en tant qu'exécuteur, s'est retiré en faveur du territoire Mayangna Sauni Bu par de complexes arrangements administratifs ; IBIS au Nicaragua est entré en désaccord avec la BM à propos des dispositions budgétaires et de la viabilité de l'intervention sur le territoire rama et kriol, restant en dehors du programme. Dans une troisième zone sur les cinq bénéficiaires, les autorités territoriales élues des zones Hijos del Rio Grande de Matagalpa/Awaltara ont déclaré à plusieurs reprises que la BM coordonnait l'intervention avec des leaders dont le mandat avait expiré, mais qu'ils gardaient toujours « en parallèle » sur demande et manipulation de parti politique. La BM, dont le Gouvernement du Nicaragua est actionnaire, a fermé les yeux devant les dénonciations.

Cette année, Awaltara a aussi été affectée par l'assassinat de son Ministre adjoint du gouvernement territorial, Ronald Davis, reconnu comme très actif dans la défense des ressources forestières.

Le GTR-K, en coordination avec le Gouvernement Noir-Créole de Bluefields et le Gouvernement territorial d'Awaltara, a envoyé une lettre aux autorités régionales, municipales, et au gouvernement central, demandant une explication au sujet de la signature d'un accord entre le Gouvernement du Nicaragua et le Japon pour la construction de la route Bluefields-Nations Unies passant par leurs terres communales sans étude d'impact environnemental et sans consultation préalable.

Dans *Le Monde Autochtone 2009*, il était indiqué que la société de Bois Précieux Autochtones et Industriels du Nicaragua S. A. (*Maderas Preciosas Indígenas e Industriales de Nicaragua S.A.* - MAPIINICSA) était responsable de l'acquisition illégale de 12 400 hectares du territoire emblématique de Awas Tingni Mayangna Sauni Umani (AMASAU) avec un prêt de la Société Financière Internationale (SFI) de la Banque Mondiale. Sans intervention du Procureur Général de la République en charge de l'affaire, la CONADEP a soutenu que ces terres ne faisaient pas partie du territoire, déclarant qu'il ne s'agissait « *ni d'une zone protégée ni d'un territoire autochtone... l'attestation est suffisante pour que les bénéficiaires puissent souscrire toute sorte de contrats pour l'approvisionnement des ressources naturelles dans le cadre de la Loi 445* »³. Cette année, le MARENA a accepté que MAPIINICSA ouvre sans autorisation ni permis environnemental une piste d'atterrissage et un chemin pour extraire des ressources forestières, appliquant simplement une amende infime. L'acajou et le cèdre (*cedro fresco*), censés être protégés par une interdiction, sont maintenant coupés par MAPIINICSA et exportés par ALBA-Forestal sous la forme de la Communauté Forestière, communauté qui s'applique à prendre les produits forestiers arrachés par l'Ouragan Félix, en 2007, et qui a déjà perdu une valeur commerciale par son processus naturel de dégénération.

L'entreprise brésilienne Andrade Gutiérrez a signé un accord avec le gouvernement du Nicaragua pour élaborer des études de faisabilité de construction d'un port en eaux profondes dans la communauté de Monkey Point, et une route de 70 kilomètres reliant le port avec Nueva Guinea en passant par le territoire titularisé rama et kriol. L'Accord envisage une clause d'exclusivité en faveur de la société brésilienne et précise que l'État du Nicaragua, dans le cas où le projet serait faisable, sera propriétaire de 10% de l'entreprise qui gèrera le port. La communauté de Monkey Point, qui a accusé l'année dernière l'armée du Nicaragua de viols de mineurs dans leur communauté (l'affaire a été présentée par le CENIDH à la CIDH), a accepté par nécessité l'étude de faisabilité à condition que le Gouvernement résolve tous leurs problèmes avec l'Armée.

Le Ministère de l'Environnement et des ressources Naturelles (*Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales* - MARENA) et le Secrétariat des Ressources Naturelles de la RAAS (SERENA-RAAS) ont signé un accord collectif avec le GTR-K sur le régime de gestion conjointe de toutes les aires protégées superposées à leur territoire titularisé (Réserve Biologique Indio-Maíz, Refuge de Vie sauvage Río San Juan et les réserves Naturelles Cerro Silva et Punta Gorda). Il s'agit de la première convention de ce type mise en œuvre par le règlement des aires protégées et la Loi 445, délivrée en 2003. L'accord signé énonce de manière positive que le gouvernement territorial est celui qui autorise l'extraction des ressources naturelles à petite échelle, aussi bien pour leur communauté que pour des tiers. En cas de projets de plus gros impact, tous disposent d'une autorisation préalable du GTR-K pour engager les procédures de permis et /ou autorisations environnementales. Autrement dit, en règles pratiques, il se réserve le droit au consentement préalable libre et informé concernant tout projet sur son

territoire. Lié à des négociations sur cet accord, le GTR-K a approuvé les plans de gestion des deux zones protégées Cerro Silva et Punta Gorda, qui depuis plusieurs années étaient en discussion.

Notes

¹ Gouvernement Territorial Rama et Kriol, lesquels ont également observé une baisse à peu près égale dans les transferts provenant des taxes prélevées par le Fisc à l'égard des droits d'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire ! Fonds qui n'avaient pas ce type de conditionnement.

² Loi 445. Article 1. L'objet de la présente Loi est de régler le système de la propriété communale des terres des communautés autochtones et ethniques de la Côte Atlantique et des bassins hydrographiques des fleuves Coco, Bocay, Indio et Maíz (sans discrimination par ethnie).

³ Signé par Rufino Lucas Wilfred, Directeur de la CONADETI et Marcos Hoppington Scott, an qualité de représentant de la Nation Miskitu à la CONADETI.

Claus Kjaerby est danois, ingénieur civil, avec une maîtrise en Etude de Développement International. Il a travaillé comme conseiller en Amérique Centrale sur les questions autochtones et de gouvernabilité interculturelle ces 8 dernières années. Pendant 14 ans, il a accompagné les processus de développement organisationnel, de gestion des aires protégées, d'écotourisme et de gouvernance territoriale avec les peuples indigènes en Amazonie, dans les Andes et en Amérique Centrale. Il a coordonné les projets de conservation, titularisation et infrastructure de la Côte des Caraïbes avec des financements provenant de DANIDA et de la Banque Mondiale/DfID. Il est actuellement consultant indépendant.

*Source : IWGIA, El Mundo Indigena 2012.
Traduction de l'espagnol par Aurélie Toqué,
membre du réseau des experts du GITPA pour l'Amérique latine*